

L'INFORMATEUR SYNDICAL

Compte rendu du comité exécutif du 27 juin 2025.

08 juillet 2025

Rapport du chef délégué

Lors de la rencontre du comité exécutif tenue le 27 juin, plusieurs éléments cruciaux ont été abordés, notamment dans le cadre du rapport du chef délégué. Saviez-vous que depuis l'entrée en fonction de Jean-Sébastien Lalonde au bureau syndical, une cinquantaine de griefs ont été déposés, selon une estimation rapide? Ce nombre élevé reflète le climat actuel dans l'usine et la vigilance accrue du syndicat à défendre les droits de ses membres.

Un sujet particulièrement préoccupant demeure la situation à la finition, où le respect de l'article 19-20 de la convention collective est sérieusement mis en doute. Un grief syndical a été déposé à cet effet et nous sommes en attente d'une date de comparution devant le Tribunal administratif du travail. Une prise de position syndicale claire a été communiquée dans les jours suivant le dépôt du grief.

De plus, nous avons noté une hausse alarmante des mesures disciplinaires pour insubordination, souvent liées à des situations où les travailleurs et travailleuses n'ont fait qu'exercer leurs droits de manière légitime. Certains de nos membres se trouvent désormais au seuil de sanctions plus graves, dont la mise à pied, uniquement pour avoir osé défendre ce qui leur revient de droit.

Dans ce contexte, il est aussi à déplorer la réaction de certains gestionnaires, notamment la réprimande injustifiée d'un officier syndical pour avoir rempli son rôle en toute bonne foi. Ce type de comportement est inacceptable et constitue une entrave directe au travail syndical. La multiplication des griefs, tout comme l'augmentation des mesures disciplinaires, témoigne d'un climat tendu qui nécessite un suivi rigoureux et constant. La situation est toujours en évolution et le syndicat reste pleinement mobilisé.

Nous tenons à rappeler à l'ensemble des membres que le respect de vos droits n'est pas une option, et que le syndicat continuera de défendre chacun et chacune avec détermination.

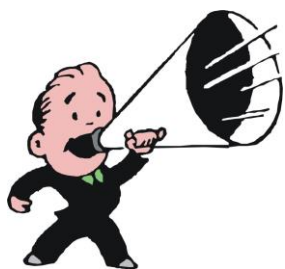
Rapport du directeur en SST

Le rapport en santé-sécurité a été présenté à l'exécutif syndical par Éric Girouard lors de la réunion tenue le 27 juin dernier.

Dans le volet concernant les dossiers CNESST ainsi que les membres présentement en assurance salaire de courte et de longue durée, il est à noter que les données chiffrées ne sont pas disponibles pour le moment. Des préoccupations persistantes ont été soulevées au sujet de la presse 3 au 140, qui continue de produire des bruits anormaux en cours de fonctionnement. Ce problème, récurrent, a été signalé aux instances concernées. Des réparations sont prévues afin de corriger cette situation et d'assurer un environnement de travail sécuritaire pour les travailleuses et travailleurs concernés.

Le syndicat demeure vigilant en matière de santé et sécurité, et poursuit ses démarches pour garantir que les conditions de travail respectent les normes les plus strictes. La prévention demeure une priorité, et nous encourageons tous les membres à signaler rapidement toute anomalie ou situation à risque, afin que des correctifs puissent être apportés sans délai.





L'INFORMATEUR SYNDICAL

Rapport de la trésorerie

Lors de la réunion du comité exécutif tenue le 27 juin, le trésorier Philippe Geraldeau a présenté une mise à jour concernant la situation financière du syndicat. Les résultats financiers pour les mois d'avril et de mai 2025 sont actuellement en cours de traitement. Philippe, a toutefois pris le temps d'expliquer que, selon les données disponibles à ce jour, la santé financière du syndicat est jugée stable et satisfaisante.

Il a également indiqué qu'il sera en mesure de présenter les chiffres complets lors de la prochaine réunion du comité exécutif, une fois les vérifications et ajustements comptables finalisés. Le syndicat continue donc d'opérer dans un cadre budgétaire responsable, permettant à la fois la poursuite de ses activités syndicales et la défense efficace des droits de ses membres.

Rapport du directeur à la mobilisation et à la vie syndicale

Maxime Tremblay, directeur à la mobilisation, nous a confirmé que tout était en place pour assurer un party syndical des plus amusants, vivants et mobilisateurs — et ce fut effectivement le cas! Votre participation massive, lors du 5 juillet dernier a été au cœur du succès de cet événement, qui a permis de renforcer nos liens, notre solidarité et notre esprit d'unité. Merci à toutes et à tous d'avoir répondu présents!

Un remerciement tout particulier est adressé aux déléguées et délégués syndicaux, qui ont joué un rôle déterminant lors du dernier blitz de vente de billets. Grâce à votre implication, votre persévérance et votre mobilisation, cet événement a pu voir le jour et devenir un franc succès. Mais ce n'est pas tout :



Maxime Tremblay travaille déjà, en collaboration avec Jean-Sébastien Lalonde, à la préparation d'un événement d'envergure : le 60e anniversaire de notre syndicat, qui sera souligné le 6 juin 2026. Ce sera un moment historique pour notre organisation, et les préparatifs sont déjà en branle.

Dès cet automne, des activités mensuelles et des communications spéciales seront mises en place afin de souligner cette grande année syndicale. Restez à l'affût : c'est ensemble que nous ferons de ce 60e un moment inoubliable pour toutes les générations de membres. Merci pour participation! Et à l'année prochaine! #60ansdelutte

Syndicalement vôtre!
Le comité exécutif

